



De gauche à droite : Matej Tonin, Pascal Arimont, Christophe Clergeau et Grégory Allione

LE FUTUR DU MÉCANISME DE PROTECTION CIVILE DE L'UNION

Les quatre députés européens fondateurs de l'Intergroupe «Résilience, gestion des catastrophes et protection civile», Matej Tonin, Pascal Arimont, Christophe Clergeau et Grégory Allione, présentent leur vision du Mécanisme de protection civile de l'Union.



Matej Tonin
Député européen, PPE, Slovénie

L'Europe fait face à des crises de plus en plus complexes. Incendies, inondations, vagues de chaleur, pandémies, cyberattaques ou perturbations des infrastructures essentielles touchent souvent plusieurs pays en même temps. Ces situations montrent qu'aucun État membre ne peut se préparer seul à tous ces défis.

C'est pourquoi revoir le Mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) et intégrer la préparation et la réponse aux urgences sanitaires dans un cadre commun est crucial. Cela permet d'anticiper les crises et de mobiliser rapidement les ressources là où elles sont vraiment nécessaires.

Pour y parvenir, il faut se concentrer sur trois points essentiels :

1) Renforcer la coordination européenne

Aujourd’hui, les réponses restent souvent fragmentées et lentes. La protection civile, la gestion des catastrophes naturelles, les menaces hybrides et les urgences sanitaires doivent être gérées ensemble, de façon cohérente.

La création d’un hub européen pour coordonner les crises complexes, aux côtés de l’ERCC¹, permettrait de mieux partager les informations, de réagir plus vite et de soutenir les États membres en temps réel.

2) Prendre en compte des crises plus sévères et imprévisibles

Les catastrophes naturelles deviennent plus fréquentes et plus intenses, et leurs effets dépassent souvent les frontières. Les pandémies et les cyberattaques montrent à quel point nos sociétés sont interconnectées et vulnérables.

Aucun pays ne peut gérer seul ces situations. Une réponse européenne coordonnée n'est pas une option : c'est une nécessité. La solidarité entre États membres doit devenir concrète et opérationnelle.

3) Construire un véritable système européen de protection civile, sur le modèle de l'Alliance de l'OTAN

Face à des crises de plus en plus fréquentes et transfrontalières, l'Europe a besoin d'un système de protection civile plus intégré, plus efficace et plus opérationnel, inspiré du modèle de coopération de l'OTAN.

Il est urgent de standardiser les équipements et les procédures des services de protection et de secours. Par exemple, lorsqu'une équipe slovène intervient en Italie ou en Autriche, son matériel doit être immédiatement compatible avec celui des équipes locales. La coordination ne doit jamais être freinée par des obstacles techniques.

Pour être efficaces, nos services doivent pouvoir travailler ensemble. Standardiser les équipements et les procédures, créer un « pool » européen de moyens de secours modernes — avions, hélicoptères, hôpitaux de campagne — permettrait de gagner un temps précieux lors d'une urgence.

Ces équipements sont coûteux et utilisés rarement. L'Union européenne peut les financer et les mettre à disposition des États membres. Les crises ne connaissent pas de frontières. Seule une Europe préparée, coordonnée et solidaire pourra protéger efficacement ses citoyens.



© EPP Group

Pascal Arimont
Député européen, PPE, Belgique

Nos risques évoluent, mais peuvent être classés en trois catégories :

1) Conséquences du changement climatique

Rien qu'en 2025, près d'un million d'hectares de forêt ont brûlé dans l'UE. Depuis le début de la décennie, nous avons connu une pandémie mondiale et de nombreuses inondations graves allant de Valence à l'Europe occidentale et centrale en passant par l'Émilie-Romagne.

2) Conflits humains

Depuis l'attaque russe contre l'Ukraine, nous sommes de plus en plus confrontés à des menaces hybrides. Outre les campagnes de désinformation et les cyberattaques, les perturbations des infrastructures critiques se multiplient avec par exemple le survol de drones au-dessus d'aéroports, de centrales nucléaires et de bases militaires.

3) Les « inconnues inconnues »

Risques jusqu'alors inconnus, dont les causes sont amorphes. Un exemple : la panne d'électricité massive qui a touché la péninsule ibérique au printemps 2025 qui nous a pris complètement au dépourvu.

Les défis actuels sont complexes, interconnectés et en constante évolution. Notre réaction doit donc l'être aussi : passer de la réaction à l'anticipation. La réforme doit inclure les éléments suivants :

- Un personnel d'intervention suffisant, bénévole et professionnel.
- Une approche globale de la société qui considère l'état de préparation comme une responsabilité sociale collective : de l'armée aux écoles, en passant par les hôpitaux, les maisons de retraite, les familles et les citoyens individuels. Les besoins des groupes vulnérables doivent être particulièrement pris en compte.
- Préparation civile aux crises : nos grands-parents savaient encore comment réagir en cas de crise ; aujourd'hui, cela ne va plus de soi.
- Des canaux de communication résilients.
- Mieux équiper les acteurs locaux et régionaux (comme les sapeurs-pompiers volontaires) : ils sont directement concernés et doivent savoir quoi faire, en particulier dans les régions frontalières.

L'Europe doit tirer les leçons de chaque crise. La révision du MPCU est une véritable opportunité en ce sens, à condition de l'utiliser pleinement pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et demain et afin de mettre en œuvre une véritable solidarité européenne dans les moments les plus difficiles.



© EP

Christophe Clergeau
Député européen, S&D, France

Un article, voilà l'espace dédié au volet santé de la préparation aux crises dans le projet de texte législatif consacré à la protection civile. Si le budget consacré à cette politique est explicitement prévu cette marginalisation des questions sanitaires est condamnable.

Six ans après le déclenchement de la crise de la Covid c'est comme si – une fois de plus – tout était oublié. Il est vrai que les catastrophes naturelles liées aux phénomènes climatiques extrêmes, et les questions de défense et de sécurité ont pris une telle ampleur qu'elles ont pu éclipser les risques sanitaires. Pourtant chaque responsable politique lucide sait que la question n'est pas de savoir si nous serons confrontés dans les années qui viennent à une nouvelle épidémie mais quand. Changement climatique qui bouleverse les relations entre l'homme et la nature, effondrement des systèmes sanitaires de prévention et de vaccination en Afrique après le retrait des USA, perfectionnement des "armes" sanitaires, trafics en tous genres, tous les facteurs sont réunis pour le déclenchement de nouvelles épidémies.

Certes l'Europe dispose d'outils de coordination animés par la DG SANT, se dote d'une stratégie pour les stocks stratégiques et pour les médicaments et équipements sanitaires critiques, renforce sa législation sur la coopération sanitaire transfrontalière, et devrait voir advenir en 2026 une "global health response", annoncée mais toujours mystérieuse; mais à part le texte sur les médicaments critiques rien de tout cela n'a de portée législative comme si les législations d'exception en cas de crise instituées pendant la Covid étaient suffisantes.

Il reviendra aux parlementaires européens de pallier cette étrange impasse. Beaucoup de points méritent d'être abordés : la répartition du budget entre protection civile et volet sanitaire de la préparation aux crises, une liste indicative des actions pouvant être financées, les liens avec la politique de recherche, la résistance des hôpitaux et du système de santé en

cas de crise, la coordination entre les DGs concernées de la commission et les agences de santé publique de l'UE, les objectifs à fixer dans le domaine de la coopération internationale, etc.

Pourrons-nous compter sur des masques disponibles et produits en Europe le jour de la prochaine épidémie ? Les hôpitaux pourront-ils accueillir les malades supplémentaires sans interrompre comme pendant la Covid la prise en charge des maladies chroniques ? Saurons-nous œuvrer à étouffer dans l'œuf les épidémies partout dans le monde avant qu'elles arrivent en Europe ? Ces questions ne peuvent rester sans réponse.



Grégory Allione
Député européen, Renew, France

© EP

En 2025, le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) a été activé 64 fois. L'année précédente, en 2024, les États ont fait appel au MPCU 58 fois. Cette hausse de l'aide apportée par l'Union européenne en matière de protection civile est loin d'être anodine. Elle est le signe d'un phénomène : les catastrophes, crises et conflits sont de plus en plus fréquents, intenses et complexes. Leurs conséquences dépassent souvent les frontières nationales, de multiples secteurs sont affectés, et mettent à mal les capacités opérationnelles de chacun des États touchés.

Dans cette perspective, le mécanisme a été activé pour venir en aide à la population ukrainienne dans la guerre d'agression de la Russie face à l'Ukraine, pour soutenir les services de secours lors des récentes tempêtes en Irlande, en Jamaïque ou encore au Vietnam, mais aussi pour renforcer la lutte contre les feux de forêts auprès de nos sapeurs-pompiers.

Ce mécanisme symbolise l'essence même de l'Union Européenne : nous sommes à la fois unis dans la diversité, mais aussi unis face à l'adversité. Et au regard du contexte géopolitique et climatique actuel, les menaces et les risques auxquels l'UE doit faire face sont nombreux. À l'aune des négociations du prochain cadre financier pluriannuel, l'avenir du MPCU est donc au cœur de nos préoccupations.

Nous nous réjouissons que la Commission européenne fasse de la protection civile, de la préparation et de la résilience collective une priorité politique, avec un budget dédié passant

de 3 à plus de 10 milliards d'euros. Avec une approche incluant tous les acteurs de la société, des gouvernements aux citoyens, en passant par le secteur privé, et en intégrant les risques sanitaires dans le mécanisme. Ces points font écho aux priorités défendues par l'intergroupe que nous avons créé, et nous entendons aller encore plus loin lors des négociations sur la révision du prochain règlement du MPCU.

Nous souhaitons par exemple un mécanisme plus proactif que réactif et qui répond par anticipation au renforcement de notre autonomie stratégique. Ces mesures passent par des citoyens engagés pleinement dans leur préparation aux catastrophes, ou la mise en place d'une préférence européenne pour la production de capacités de protection civile (bombardiers d'eau, hélicoptères, matériel de sauvetage, nouvelles technologies).

Le MPCU doit devenir un pilier budgétaire fort de la souveraineté européenne face aux catastrophes climatiques et aux crises géopolitiques, car renforcer la protection civile européenne, c'est défendre l'idée d'une Europe solidaire, concrète, qui protège.

Notes de bas de page

[1] ERCC : Centre de coordination de la réaction d'urgence